

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 139

A Monsieur Blom

Charléboy

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d.....

qui l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourr..... être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

Copie/expédiée le 11-1-09

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

NOTES

Déclaration de Paiement

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission directrice des Musées royaux de Belgique la somme de ⁵⁰ cinquans francs du chef de la cession d'une Marine de Leys

Le Cédant

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 10 janvier 1919

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, du tableau qui faisait l'objet de votre lettre du . Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-ARTS, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Le Secrétaire

Reçu en retour ce tableau -

Henry

Therese Levaux